

MONTMARAUT

Un nouveau bureau pour le club de billard 12/10/2022

Lors de l'assemblée générale de l'ASM Billard, il a été procédé à l'élection d'un nouveau bureau.

En effet, l'état de santé du président Gérard Sivade, hospitalisé, ne lui permettra plus d'assurer sa fonction de président. Gérard est pour le club un pilier fondateur. Aussi, à l'unanimité, il a été décidé de le nommer président d'honneur. Les membres présents ont élu un nouveau conseil d'administra-

tion qui a nommé Daniel Denis président, Jacques Foultier, vice-président, Patrice Buatois, secrétaire et Christian Bascou, trésorier.

Le club a opté pour l'affiliation à la FFB pour cette saison 2022-2023. Reprise des compétitions via la FFB pour les joueurs le souhaitant.

Josette Auberge, adjointe au maire en charge des sports et associations, a souligné la bonne santé du club. ■



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. Les membres de l'ASM Billard en compagnie de Josette Auberge.

MONTMARAUT ■ Après des difficultés financières liées au Covid

Retour à la normale pour Energym 21/10/2022

Lors de l'assemblée générale d'Energym, la présidente Martine Preney a précisé « qu'à ce jour, 165 personnes sont inscrites ».

« Presque également réparties entre adultes et enfants », a-t-elle poursuivi. Les onze cours proposés par les quatre animatrices tout au long de la semaine sont donc bien remplis.

Des finances saines

Quant au bilan financier, établi par la trésorière, Lætitia Regrain, il montre « qu'après une année 2020-

qui a permis de récupérer de la trésorerie », a-t-elle ajouté.

Ensuite, en présence du maire Didier Lindron, Martine Preney a remercié Lætitia Regrain, la secrétaire Lætitia Souillat, la trésorière adjointe Jacqueline Melin et Nathalie Dumos « pour leur implication dans le club ». Ainsi que les animatrices Sylvie, Corinne, Carole, Sandrine et Marie-Chantal, « pour leur gentillesse et leur professionnalisme ». ■



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. Le bureau est composé de Lætitia Regrain, Jacqueline Melin, Martine Preney, Nathalie Dumos et Lætitia Souillat (de gauche à droite).

2021 déficitaire de plus de 3.500 €, puisque le club avait remboursé les adhérents des cours qui n'avaient pu avoir lieu, Covid oblige, cette année est revenue à la normale. Grâce aux 156 inscrits et au gala

Un goûter a rassemblé les générations 21/10/22

Dans le cadre des journées citoyennes, le conseil municipal des jeunes a organisé récemment un goûter partagé.

Cette animation a ainsi permis aux Montmaraultoises et aux Montmaraultois de se rencontrer pour partager et échanger, autour des travaux en cours. Mais aussi de participer à des jeux organisés en extérieur par les jeunes élus.

Tout le monde a ainsi passé un bon moment autour de ce projet collectif qui avait comme première ambition « de recréer du lien ». ■



ANIMATION. Les élus du conseil municipal des jeunes ont offert un goûter partagé aux Montmaraultoises et aux Montmaraultois venus les rencontrer.